

Centre Africain de Recherche et d'Innovations Scientifiques (CARIS) à travers le Laboratoire de Société de Philosophie pour l'Intelligence et l'Action (So. Ph. I. A) en partenariat avec Institut des Hautes Études en Management (IHEM)



ACTES DU COLLOQUE

International de Bamako

Thème :

« DEMOCRATIE EN AFRIQUE : CRISE DE MODELE OU CRISE DE LA GOUVERNANCE. REPENSER LES FONDAMENTAUX »

Du 20 au 21 Décembre 2024

**À l'Institut des Hautes Études en Management (IHEM)
Hamdallaye ACI 2000**

Tous droits réservés

© Editions DAMBÉ

Email : editiondambe@gmail.com

Site web : www.centrecaris.net

Tel : +22394610974 / +223 99654736

ISBN : 978-99952-945-2-6

Mise en page : Fousseyni Bagayoko

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Mali, Juillet 2025.

SOMMAIRE

Comité Scientifique	III
Comité d'organisation	IV
Présentation du colloque	VI
<i>GNAGNE Akpa Akpro Franck Michaël</i> L'Afrique et la démocratie : une démocratie sans la démocratie.....	1
<i>KOFFI KOUADIO FABRICE</i> La crise écologique à l'épreuve de la bonne gouvernance en Afrique.....	18
<i>YAO Koffi Bèkawèrè Xavier, Assanti Olivier KOUASSI</i> La crise de l'État en Afrique, la synonymie du déficit de la démocratie.....	31
<i>Kouamé Hyacinthe KOUAKOU</i> De la crise des sociétés à la crise de la démocratie en Afrique.....	49
<i>Judé SOGOBA</i> L'éducation citoyenne aux valeurs et aux principes de la démocratie : un gage du développement de l'Afrique noire.....	64
<i>Yao Sabin KOUADIO</i> Les radicalités politiques : une approche spinozienne pour la cohésion sociale et la paix.....	78
<i>Hermann Juste NADOHOU</i> Trahison élitiste et démocratisation de l'estime de soi : pour un retour aux valeurs.....	94
<i>Lassina BERTHÉ, Mahamadou SOGOBA</i> Démocratie, perspective du développement sanitaire en Afrique : cas du Mali.....	123
<i>MOTO NDONG François</i> Inadéquation entre les modalités d'exercice du pouvoir traditionnel fondé sur la religion, le cas du Byéri du peuple fang du Gabon, et la gouvernance démocratique en Afrique.....	137
<i>COULIBALY Aboubakar</i> Insécurité et crise de la démocratie en Afrique occidentale : lecture lockéenne de la révolte des peuples.....	152
<i>Francis Birame Daba SARR, Adama KONE</i> Éthique et discours politique face aux défis de la bonne gouvernance dans l'Afrique actuelle.....	167
<i>Konan Kouakou Gildas</i> Les isotopies sémiologiques du mensonge politique dans le jeu démocratique : cas de <i>l'enfant qui disparaît est une lettre d'alphabet</i> de Josue Guebo et <i>pages en feu</i> d'Emmanuel Tohibi.....	182

<i>ALIKHMAD Madalo</i>	
La démocratie en crises et les transitions militaires en Afrique : quel paradigme pour la transition démocratique en question.....	197
<i>Ibrahima KINDA, DIOMAND Aikpa Benjamin</i>	
Le terrorisme et la déstabilisation des états africains.....	216
<i>Emery Raoul Loba DAGAUD</i>	
Les fondements iniques de la démocratie et les mécanismes socio-politiques pour y remédier.....	235
<i>Zoulcoufouli ZONOU</i>	
Discours d'ouverture du premier sommet des chefs d'état de l'alliance des états du sahel : de la rupture à l'action souverainiste.....	246
<i>CAMARA Moussa</i>	
Urgence démopédique et culture démocratique en Afrique.....	257
<i>KONAN Éphraïm Koffi</i>	
Conatus étatique et unité nationale en Afrique.....	270
<i>Dr KOUASSI N'guessan Fidèle</i>	
Les intellectuels africains face aux plaies de la démocratie en Afrique.....	286
<i>DOSSO Faloukou</i>	
Manœuvres dolosives de développement et crise de la démocratie ouest-africaine : entre radicalisation des textes, contextes et prétextes.....	303
<i>KODIO Saidou</i>	
La démocratie africaine a l'ère des nouvelles technologies : analyse des enjeux de la cyberdémocratie dans l'alliance des états du sahel.....	319
<i>Frédery LAGME</i>	
L'universalisme démocratique et les réalités africaines, encrage crisistique de la déconfiguration organisationnelle de l'Etat.....	334
<i>N'goh Thomas KOUASSI</i>	
La mal gouvernance politique, un problème démocratique pour l'émergence de l'Afrique.....	350

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Président du comité scientifique** : Dr. KOUMAN Kobenan Maxime, Maître de Conférences, Philosophie, Vice-Doyen de l'UFR-SHS de l'Université Félix Houphouët-Boigny - Cocody.

- **Membres**

Prof. Idrissa Soïba TRAORÉ, Titulaire, Sciences de l'Éducation (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Prof. KOUASSI Yao Edmond, Philosophie, Titulaire (Université Alassane Ouattara de Bouaké) ;

Prof. KOUAHO Blé Marcel Silvère, Philosophie, Titulaire, (Université Alassane Ouattara de Bouaké) ;

Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Philosophie, Titulaire (Université Abdou Moumouni de Niamey) ;

Prof. Belko OUOLOGUEM, Philosophie, Titulaire (Recteur de l'Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Prof. Mohamed HAIDARA, Sociologie, Titulaire (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Prof. DION Yodé Simplicie, Philosophie, Titulaire, (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Prof. TAYORO Gbotta, Philosophie, Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Prof. Samba DIAKITÉ, Philosophie, Titulaire, (Université Alassane OUATTARA de Bouaké) ;

Prof. KOUASSI Kpa Raoul, Philosophie, Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr. Souleymane KEITA, Maître de Conférences, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Sigame Boubacar MAIGA, Philosophie, Maître de Conférences (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr. Augustin Nacouna BOMBA, Philosophie, Maître de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Drissa FOFANA, Philosophie, Maître de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Adama MARICO, Philosophie, Maître de Conférences (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr Mahmoud ABDOU, Philosophie, Maître-Assistant (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr. Françoise DIARRA, Philosophie, Maîtresse de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr KOUADIO Koffi Décaird, Philosophie, Maître de Conférences (Université Félix-Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan) ;

Dr OBOUNOU Ibrahim, Philosophie, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr KOUASSI Séka Georges, Philosophie, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr Modibo DIARRA, Lettres Modernes, Maître de Conférences (Université Yambo Ouologuem de Bamako);

Dr DOSSO Faloukou, Maître de Conférences (Université Alassane OUATTARA de Bouaké).

COMITE D'ORGANISATION

- **Président** : Dr. Ibrahim Amara DIALLO, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako)

- **Membres**

Dr. Badié HIMA, Philosophie, (Directeur Adjoint de la Revue Bantoue – Cameroun) ;

Dr Oumar KONÉ, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Mamadou SIDIBÉ, Lettres modernes, Maître-assistant (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Adama KONÉ, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako ;

Dr. Yacouba COULIBALY, Philosophie, Maître-Assistant (École Normale Supérieure de Bamako) ;

Dr. Élianne Ky, Philosophie, Maître-assistante (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. Siaka KONÉ, Maître-assistant, (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr Gaoussou KAGNASSY, Philosophie (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

Dr. AKA Pancrace, Philosophie, Maître-assistant (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody) ;

Dr. KOUADIO Yao Sabin, Philosophie, Assistant (Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo) ;

Dr. Missa Kouassi Innocent, Philosophie, Assistant (Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo) ;

Dr. Issa Ahamadou Hama, Philosophie (Université Abdou Moumouni de Niamey) ;

Dr. KOFFI Brou Dieudonné, Esthétique, Maître - Assistant, INSAAC d'Abidjan ;

Dr. ASSOGBA FINHA Sènan Eve, Socio-Anthropologie, Assistante (Université d'Abomey Calavi de Bénin) ;

M. Souleymane COULIBALY, Philosophie, Doctorant (Université Yambo Ouologuem de Bamako) ;

M. Fousseyni BAGAYOKO, Informaticien (Centre Africain de Recherche et d'Innovations Scientifiques).

PRESENTATION DES ACTES DU COLLOQUE

Le colloque sur la démocratie qui s'est tenu du 20 au 21 Décembre 2024, dont le thème est « La démocratie en Afrique : crise de modèle ou crise de la gouvernance. Repenser les fondamentaux », est né de la volonté des chercheurs, que nous sommes, de participer à la recherche des solutions aux nombreuses crises que traversent les pays, notamment celles liées à la gouvernance. Il est, sans conteste aujourd'hui, que des nombreux États africains, singulièrement ceux de l'Afrique de l'Ouest, sont confrontés à des crises multiformes qui trouvent leur origine dans la gouvernance politique. Il y a une sorte de coïncidence entre les crises politiques (anté-électorales, électorales et post-électorales), les coups d'État militaires et les crises sécuritaires qui menacent l'existence de nos États dans leur forme actuelle, républicaine et moderne.

À l'initiative du **C.A.R.I.S** (Centre africain de recherche et d'innovations scientifiques), par l'entremise de son Laboratoire philosophique **So.Ph.I.A** (Société de Philosophie pour l'Intelligence et l'Action), des éminents chercheurs, venus de plusieurs pays africains, se sont penchés durant deux jours, avec des thématiques différentes, chacun selon son propre angle d'analyse, sur cette question fondamentale pour l'existence de toute société. En effet, le monde, l'Afrique dans son sillage, a connu et continue de connaître des troubles, des conflits armés, liés à la conquête et à la préservation du pouvoir par des groupes sociaux ou communautaires. Encore, aujourd'hui, certains pensent qu'il leur faut utiliser la force pour accéder au pouvoir politique. Alors qu'on sait, depuis très longtemps, que pour assurer la paix, entre les hommes, dans une communauté paisible, il faut trouver un moyen de transmission pacifique de pouvoir, entre des hommes libres et égaux. C'est cette équité, ce principe d'égalité et de liberté entre les hommes, qui fait de la démocratie le seul système politique capable de produire, au sein de la société, une forme d'existence sociale basée sur la justice.

La question, que l'on pourrait se poser, est si la démocratie présente de tels avantages pour les êtres humains, pour quelles raisons, est-elle en difficulté ou remise en cause par des forces sociales en Afrique ? À cette question fondamentale, les intervenants au Colloque, ont produit des analyses et des réponses diverses et variées.

À partir des analyses produites, on peut regrouper les chercheurs en trois groupes essentiellement. Au sein du premier groupe, il ressort que la démocratie est mal reçue, par les populations africaines, parce qu'elle serait perçue par elles comme un phénomène culturel étranger. Il y paraît de ces analyses que les composantes sociales africaines qui rejettent la démocratie seraient dans une sortie de rejet lié presque à un comportement xénophobe vis-à-vis

de ce qui est considéré comme non-africain. Est-ce là un comportement rationnel que de rejeter une chose parce qu'elle n'est pas nôtre, sans juger de son avantage pour les individus et les sociétés africaines ?

Quant au deuxième groupe des chercheurs, il ressort de leurs analyses que c'est la démocratie qui est mal comprise et mal reçue par les Africains. L'une des raisons essentielles de ce dégoût pour la chose politique est la mauvaise expérience qu'ils ont vécue à cause des dirigeants politiques. En cela, les comportements des dirigeants issus de l'avènement de la démocratie n'ont pas permis d'instaurer un climat permettant l'acceptation et l'assimilation des règles démocratiques. On a souvent connu les scandales financiers liés à la corruption des dirigeants, les tripatouillages des urnes, les changements constitutionnels arbitraires et taillés sur mesure et bien d'autres mauvais comportements individuels ou des groupes d'individus, que les plus sceptiques, au sein de la population, assimilent à l'ère démocratique. Mais, est-ce vraiment une raison de se décourager vis-à-vis de la gouvernance démocratique ou de la politique parce qu'on trouve, au sein des hommes et des politiques, des personnes corrompues ou de moralité douteuse ? Nous pensons que non. Qu'il serait plutôt favorable de chercher à améliorer la gouvernance, en apportant des réformes, au sein des institutions et des lois, qui pourraient lutter contre les dérives des gouvernants.

Un dernier groupe, parmi les chercheurs, estime que les crises actuelles de la gouvernance sont moins un rejet de la démocratie, par les populations africaines, que des difficultés qui s'avèreraient être normales dans tout processus d'apprentissage. Au lieu de dire que nous sommes en démocratie, nous devrions plutôt dire que nos pays sont dans une phase de démocratisation ou de consolidation du processus démocratique, surtout quand on sait que les autres pays démocratiques du monde ont des expériences accumulées pendant des siècles. Pour consolider la démocratie, il faut donc continuer à sensibiliser et à éduquer les populations. Nous pensons que cette dernière attitude serait la plus réaliste et la plus rationnelle de toutes, quand on sait que l'humanité a déjà expérimenté toutes les formes de gouvernance possibles et que la démocratie paraît être la moins mauvaise de toutes. Il s'agirait donc, sans tomber dans l'idéalisation de la démocratie, de faire en sorte que nos comportements et notre gouvernance se rapprochent chaque jour davantage de ses principes et de ses valeurs.

En tout état de cause, nous pensons que ce Colloque a atteint les objectifs qu'il s'est lui-même assigné, dont le principal est justement de se pencher sur la question de la gouvernance démocratique et d'apporter, par des réflexions des spécialistes, les voies et les moyens par lesquels on peut apporter des réponses aux multiples crises que nos États connaissent

actuellement. C'est cela qui est fondamentalement le rôle de tout intellectuel : apporter ses analyses critiques dans le sens de l'amélioration du quotidien des populations avec lesquelles il vit. Comme le dit Socrate, chacun de nous doit remplir la tâche qui lui est assignée par la vie et par la société. S'y dérober serait une trahison. Et, nous pensons que les chercheurs ont bien assumé leur rôle lors de ce Colloque. Quitte aux dirigeants de s'y ressourcer et d'en faire bon usage.

Dr Mahmoud ABDOU
Enseignant-chercheur, ENSup de Bamako
Directeur du Centre CARIS &
de Laboratoire SOPHIA

LE TERRORISME ET LA DÉSTABILISATION DES ÉTATS AFRICAINS

Ibrahima KINDA

*Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire.
kindass2014@gmail.com*

DIOMAND Aikpa Benjamin

*Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire.
diomandben@yahoo.fr*

Résumé

Depuis un peu plus d'une décennie, l'Afrique Subsaharienne, sans sortir complètement ni des traditionnelles crises politiques ni des conflits armés proprement dits, a vu naître un autre type de violence politico-religieuse ayant jusque-là cours au Proche-Orient, en Asie et en Occident. Il s'agit de ce qu'il est convenu d'appeler le "terrorisme"¹. Ce phénomène de plus en plus redoutable, à puissance destructrice, cherche à déstabiliser des régimes et à ruiner les valeurs démocratiques. C'est dans ce contexte socio-historique que s'inscrit la thématique : Le terrorisme et la déstabilisation des États Africains. L'étude de ce sujet soulève la question : Le terrorisme est-il la nouvelle menace qui pèse sur les démocraties africaines ? L'objectif principal est de comprendre l'expansion terroriste en Afrique, afin d'analyser de façon conceptuelle et théorique la cause de la crise de la démocratie en Afrique Subsaharienne. Par la méthode analytique, nous aboutissons à l'idée selon laquelle le terrorisme constitue une menace pour les droits de l'homme et tend à rendre secondaire l'agenda démocratique, notamment dans le Sahel.

Mots clés : Démocratie, Droits de l'homme, État, Terrorisme.

Abstract

For a little over a decade, sub-Saharan Africa has seen the emergence of another type of politico-religious violence, which had previously been seen in the Middle East, Asia and the West, although it has not completely emerged from the traditional political crises or armed conflicts as such. This is what is known as "terrorism". This increasingly fearsome and destructive phenomenon seeks to destabilise regimes and undermine democratic values. It is

¹ Ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, etc.) commis par une organisation ou un individu pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système.

against this socio-historical backdrop that the theme of Terrorism and the Destabilisation of African States is set. The study of this subject raises the question: Is terrorism the new threat to African democracies? The main objective is to understand the expansion of terrorism in Africa, in order to carry out a conceptual and theoretical analysis of the cause of the crisis of democracy in sub-Saharan Africa. Using an analytical method, we arrive at the idea that terrorism constitutes a threat to human rights and tends to render the democratic agenda secondary, particularly in the Sahel.

Key words: Democracy, Human rights, State, Terrorism.

Introduction

L'Afrique, particulièrement sa partie occidentale fait à l'heure actuelle, face à de nouvelles formes de menaces sécuritaires parmi lesquelles le terrorisme. Le risque d'effondrement et de déstabilisation qu'il fait peser sur les États de la région est élevé. L'analyse de ce phénomène doit prendre, entre autres, en compte la problématique structurelle des États et l'activisme différencié des groupes terroristes. Ces derniers, dans des sociétés confrontées, à l'époque, à l'absence de l'État, ont surfé sur des problèmes sociétaux, politiques et environnementaux par la mobilisation de discours de religiosité active, exogène et importée de l'orient Arabe.

De toute évidence, l'environnement politico-sécuritaire est profondément détérioré ces dernières années dans le sahel. Géographiquement, le sahel est le trait d'union entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb (B. Lunga, 2019). L'Afrique occidentale est plongée dans des multiples crises. Elles ne datent pas d'aujourd'hui, loin de là, même si le récent coup d'État au Niger après ceux survenus au Mali et au Burkina Faso, a mis en évidence certaines d'entre elles, les plus visibles :

- La crise politique, qui souligne le discrédit profond des régimes démocratiques dans ces pays et l'appétence récurrente des officiers pour le pouvoir ;
- Crise sécuritaire, face à la progression qui semble hélas quasi inarrêtable de l'insurrection djihadiste, contrôlant déjà près de la moitié du Mali et du Burkina Faso et un dixième du Niger et prenant pieds désormais dans le nord des pays côtiers (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire) après s'être implantée dans une grande partie du Nigéria septentrional et l'extrême nord du Cameroun.

C'est dans cette ambiance crispante que s'inscrit la problématique suivante : Le terrorisme est-il la nouvelle menace qui pèse sur les démocraties africaines ? Quelles en sont les origines ? Et quelles réponses apportent les pays sahéliens, leurs voisins ouest-africains et leurs partenaires internationaux au terrorisme dans la région ? (A. Banga., L. Diarra, 2022, p. 11).

L'objectif principal est de comprendre l'expansion terroriste en Afrique afin d'analyser de façon conceptuelle et théorique la cause de la crise de la démocratie en Afrique subsaharienne. Par la méthode analytico-critique, nous aboutissons à l'idée selon laquelle le terrorisme constitue une menace pour les droits de l'homme et tend à rendre secondaire l'agenda démocratique, notamment dans les pays du sahel.

Nous proposons un plan tripartite pour construire cette position. Dans la première partie, nous mettrons en lumière le contexte historique dans lequel le terrorisme a émergé et pris de

l'ampleur en Afrique occidentale. Plus précisément, aider le lecteur à comprendre les racines ou les causes profondes de ce phénomène au sahel.

La deuxième partie tente de comprendre la dynamique de l'extrémisme violent, et ce faisant, de réaliser l'objectif principal de notre article, à savoir analyser la crise de la démocratie dans le sahel. La troisième partie s'appesantit sur les enjeux et réponses que l'armée, le politique, les partenaires techniques et financiers, la société civile et la population peuvent apporter à la menace terroriste en vue de son éradication.

1. Les origines du terrorisme en Afrique

1.1. Les origines exogènes de l'extrémisme violent

Trois périodes marquantes peuvent être retenues comme ayant contribué fortement à la germination ou l'essor du courant de terreur dans la région occidentale africaine.

D'abord, les années 80-90 sont marquées par la guerre froide. C'est le moment où l'opposition entre les puissances rivales (États-Unis et Union Soviétique) a atteint des paroxysmes et a engendré des alliances clandestines contre l'expansionnisme soviétique particulièrement en Afghanistan.

Cette période d'incubation a sans doute été essentielle dans la formation d'une union sacrée autour de logiques religieuses radicales. Le retrait soviétique d'Afghanistan acquis après la mobilisation de combattants islamiques de tout horizon a fait très vite place à la constitution d'une internationale terroriste défiant l'ordre mondial dominé par les États-Unis et l'Occident. Comme une tache d'huile, cette inspiration entretenue par les anciens combattants « afghans » va très vite se répandre et toucher principalement l'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Soudan). Pour l'Algérie seul, entre 600 et 1000 anciens combattants islamistes aguerris regagnèrent le pays en 1986 et 1989) (E. C. Messinga, 2011), constituant dès cette époque la base d'une expansion terroriste sur une assise fondamentaliste et islamique.

Ensuite, la décennie (1990 – 2000) est caractérisée par l'avènement des mouvements terroristes indépendantistes algériens. Au terme d'une lutte de plusieurs décennies menée contre la puissance coloniale qui a vu émerger des actes multiformes de terreur et des pratiques de guérilla, l'Algérie va accéder aux indépendances en 1958 avec le Front de Libération Nationale (FLN), et va faire face très vite à des oppositions d'une large fraction de l'opinion intérieure contre la politique du gouvernement jugée monopolistique. C'est sur la base des idéologies fondées sur un islam radical que sont faites les critiques envers leur propre société, notamment sur les aspects relatifs à la justice ou à l'équité en droite de ligne avec la révolution iranienne.

L'ampleur que prend le mouvement dans la société est si inouïe que le Front Islamique de Salut (FIS) finit par obtenir la majorité aux élections de 1992. L'annulation des élections et la répression que subiront les membres du FIS au militantisme islamique bien trempé et la plupart d'anciens combattants d'Afghanistan vont entraîner la résurgence du terrorisme en Algérie avec pour ambition d'accéder au pouvoir et d'instaurer un État islamique par la seule voie de la force « en répandant le sang des martyrs ». La guerre civile et les violentes méthodes d'oppression qui ont eu lieu vont conduire progressivement, les groupes salafistes vers l'Égypte, la Tchétchénie et le Pakistan et la Bande Sahelo-Saharienne (BSS).

Les ramifications qui naîtront des réseaux terroristes algériens devinrent évidentes dans toute la BSS depuis ce temps :

Le massacre de 58 touristes en novembre 1997 et la destruction des ambassades américaines de Nairobi et de Dar Es-Salam le 7 août 1998 va annoncer la troisième ère de violence en Afrique subsaharienne et le recours local ou régional à la terreur (P.-H. S Damiba, 2021, p. 29).

Enfin, la période qui court depuis les années 2000 est familièrement désignée comme le temps du terrorisme international. L'évolution des moyens de communication et des moyens de transport modernes, vont offrir les conditions favorables à l'œuvre terroriste. Les acclamations de l'héroïsme de certains acteurs terroristes dans certaines communautés et la portée mimétique des actes terroristes spectaculaires sur certains groupes dissidents locaux, vont encourager la diffusion de ce modèle d'action dans les contrées de l'Afrique noire dans le Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

L'internationalisation de la lutte contre le terrorisme depuis le 11 septembre 2001 va porter contrairement à toute attente à un niveau supérieur la pratique de la terreur mise en avant lors des précédents mouvements anarchistes, des guerres de libération et des insurrections.

1.2. Les origines endogènes de l'extrémisme violent

En essayant de comprendre le phénomène de l'extrémisme violent, les experts tels que Guilaine Deneux et Lynn Carter, en sont venus à distinguer deux types de facteurs ou niveaux d'explication :

1) Les causes profondes d'ordre structurels, qui dans un environnement social donné, poussent des individus vulnérables sur le chemin de la radicalisation et de la violence extrémiste. Ce sont les facteurs dit incitatifs tels que la pauvreté généralisée, le chômage des jeunes, le manque d'opportunités économiques, la mauvaise gouvernance, les violations des droits humains par un régime répressif, l'inaccessibilité ou la mauvaise qualité des services publics de base, et la

corruption. Bien que non-négligeables, ces facteurs à eux seuls cependant ne suffisent pas, comme l'ont montré Guilaine Denœux et Lynn Carter, à expliquer pourquoi certaines personnes vivent dans les mêmes conditions structurelles s'engagent sur le chemin de l'extrémisme violent et d'autre pas. D'où le besoin de faire appel à un deuxième niveau d'explication.

2) Les facteurs attractifs ("pull factors") : Ce sont des éléments qui jouent un rôle critique pour attirer certains individus vers des groupes extrémistes : par exemple le charme d'un leader charismatique particulier, la satisfaction psychologique ou spirituelle que l'on ressent d'appartenir à un certain groupe ou de participer à certaines activités, le besoin de reconnaissance ou encore un certain idéal de réussite sociale (G. Denœux et L. Carter, 2009, p. 8-10).

Au Sahel burkinabé, certains jeunes désœuvrés et frustrés vont

Dans les camps d'entraînement pour se faire de l'argent. Des confidences rapportent que des recrues reçoivent au moins 100.000 francs CFA [l'équivalent de 152 Euros] par mois. Ce qui n'est pas rien pour des familles démunies (A. R Napon, 2018, p. 10).

Selon la même source, « avant l'installation des groupes terroristes, certains jeunes s'étaient reconvertis dans les actions de grand banditisme, de trafic de cigarettes, d'armes et de drogue» (A. R. Napon, 2018, p. 10). Au Mali voisin un panel d'experts des Nations Unies dans un rapport d'enquête publié en février 2019, attirait l'attention du Conseil de Sécurité sur le fait que des trafics illicites attisent le terrorisme au Mali et dans les pays voisins.

Par ailleurs, les facteurs d'ordre politique le plus souvent cités pour expliquer la recrudescence de l'extrémisme violent au Sahel sont l'absence de l'État manifestée par le manque d'infrastructures publiques telles que les routes, le manque ou la mauvaise qualité des services publics, le manque d'eau, la distance entre la population et les représentants de l'État (fonctionnaires et FDS) lesquels sont souvent vus comme des étrangers par la population, et enfin les griefs des populations du Sahel à l'égard du gouvernement dont elles se sentent oubliées, délaissées et marginalisées :

Avant qu'Arba Diallo, défunt Député-Maire de Dori ne vienne ici, nous disait un jeune à Dori, le gouvernement ne faisait pas grand-chose pour le Sahel. Tout ce que vous voyez maintenant, c'est grâce à Arba Diallo et la fête de l'indépendance que cela a été fait (N. L. Diallo, 2020, p. 61).

Aussi les populations abandonnées ont-elles parfois recours à des milices néo-traditionnelles pour combler le vide : « chasseurs » dozo au Mali ou dans le nord de la Côte d'Ivoire, Mbanga au Niger ou Dambaga au Nord-Bénin.) Mais ces milices deviennent souvent elles-mêmes des facteurs de violence (A. Moumouni, 2017 : 91-112).

Les mêmes griefs envers le gouvernement ont été exploités au nord du Niger par Boko Haram :

La dénonciation de la mauvaise gouvernance et de la responsabilité des élites au nord du Niger a été au cœur des discours de Mohamed Youssef puis Aboubakar Shekau, la cause de ces maux étant d'après eux, liée à la gouvernance occidentale. Au Niger, ses prêches insistaient sur le caractère inadapté de la gouvernance laïque dans le pays, sur le fait qu'elle n'apportait qu'injustice et pauvreté) (M. Pellerins, 2017, p. 12).

Parmi les facteurs politiques de l'extrémisme, il faut aussi mentionner le sentiment d'injustice et d'impunité au sein des populations qui ont l'impression que le pouvoir judiciaire n'est pas indépendant de l'exécutif, que les crimes économiques ou de sang commis sous le régime Compaoré et même sous l'actuel régime restent impunis ; et enfin les exactions et les abus des forces de défense et de sécurité déployée au Sahel. En effet, des habitants du Sahel ont témoigné ou se sont plaints de disparition, d'arrestations arbitraires et mêmes d'exécutions extrajudiciaires de leurs proches par les forces de sécurité qui les accusaient ou les suspectaient d'être impliqués dans des activités terroristes ou d'être de connivence avec ces groupes.

Ainsi, la mauvaise qualité de la gouvernance de l'État manifestée par la fourniture médiocre ou l'inexistence de certains biens publics (route, eau...), la violation des droits de l'homme et des coutumes locales par certains éléments des FDS pendant des opérations antiterroristes sont des facteurs de radicalisation et de violences terroristes, laquelle, bien souvent utilise la religion comme prétexte.

La violence extrémiste d'inspiration religieuse émane aussi de l'interprétation littérale, fondamentaliste que certaines personnes font des textes sacrés de leurs traditions religieuses tout autant que de l'intolérance que cela suscite envers tous ceux qui ne partagent pas cette interprétation au sein ou en dehors de leur communauté religieuses :

Rappelons simplement que la violence djihadiste particulièrement meurtrière, et qui a engendré des millions de réfugiés, est au Sahel principalement, dirigé contre des musulmans accusés d'avoir trahi le vrai « islam » (même si au Nigeria, au Burkina Faso et parfois au Niger les chrétiens sont pris aussi pour cibles) (J.-P. Olivier de Sardan, 2023, p. 33).

C'est dans cette perspective qu'il convient d'analyser la déstabilisation des États du Sahel et partant la crise de la démocratie dans ces États.

2. La déstabilisation des États du sahel par le terrorisme

2.1. La capitulation des États du Sahel face à la montée du phénomène djihadiste

Au cœur de cette situation de plus en plus inquiétante, il y a bien sûr la question centrale de l'État. Ou l'absence de l'État

Ou le délitement de l'État. Qui ne voit l'incapacité de l'État malien à assurer une sécurité de proximité dans le pays, à délivrer santé et éducation en milieu rural, à régler les problèmes d'accès aux ressources des différents groupes socio-professionnels, à freiner la progression du djihadisme² ? Cet État est miné par des décennies de corruption, de clientélisme, d'affairisme, d'arrivisme, de trafics mais aussi de querelles incessantes des élites, d'instabilité politique et d'élections contestées, d'ambitions politiciennes, de dégradation des services publics, d'absence d'initiatives et d'investissements dans le bien public et de dépendance envers les institutions internationales, tout ceci sur fond de progression constante de l'idéologie salafiste au sein de la population. Mais il ne faut pas s'y tromper : le Mali reflète de façon caricaturale ou exacerbée une situation plus générale :

Le clientélisme, l'opportunisme, le laxisme et l'irresponsabilité de certains dirigeants politiques auraient donc ouvert presque logiquement la porte des pays Sahélo-sahariens aux djihadistes (C. Onana, 2022, p. 64).

Trois institutions sont plus particulièrement au centre du cyclone au Mali d'abord, mais aussi dans les autres pays sahéliens : l'institution militaire, l'institution policière (deux institutions de l'État) et l'institution religieuse (une institution de la société civile).

L'armée malienne, en miette suite à la corruption, à l'incompétence de ses gradés, à la démoralisation de ses soldats et aux défaites face aux indépendantistes et djihadistes Touaregs, n'arrive pas à se reconstituer malgré les financements et l'assistance technique des pays occidentaux.

Dans les pays voisins, la situation n'est pas sur le fond radicalement différent, bien qu'elle soit moins dégradée. L'armée burkinabé a subi des contrecoups des épisodes douloureux de la fin du régime Compaoré. L'armée nigérienne qui apparaît comme la plus solide, après l'armée tchadienne, (elle a vaincu militairement la seconde rébellion touarègue du MNJ) est néanmoins à la peine face à Boko Haram et sous tension face à l'encadrement du pays par les menaces

² Le Djihadisme est une idéologie politique et religieuse islamiste qui prône l'utilisation de la violence afin d'instaurer un État islamique ou de rétablir un califat. Le mot est un néologisme dérivé du terme « Jihad », ce qui ne signifie pas pour autant que le Jihad, élément important, renvoie nécessairement à la violence ou à la guerre.

terroristes. Toutes deux ne sont pas adaptées à la guerre asymétrique imposée par les djihadistes et aux opérations de harcèlement que mènent ces derniers.

Du côté des forces de l'ordre, entre autres, cette autre institution à qui incombe la sécurisation interne du pays, et qui a en charge la prévention comme la répression des tueries entre milices et communautés et la lutte contre les harcèlements et attaques djihadistes, la situation est plus mauvaise encore :

La police et la gendarmerie sont totalement incapables d'accomplir leur mission. Premières cibles des terroristes, en sous-effectif dramatique à l'intérieur du pays, dénués du minimum de logistique nécessaire (moyens de transport, armes, télécommunications), ces deux corps doivent quitter les postes isolés et donc toute ambition d'un encadrement de proximité des populations qu'ils abandonnent totalement à elles-mêmes. La fuite des fonctionnaires jusque-là présents en milieu rural, forces de l'ordre en tête, détricote ainsi encore plus le déjà faible maillage de l'État dans le pays profond (J.-P. Olivier de Sardan, 2023, p. 157).

Une même insuffisance des forces de police en milieu rural et une même incapacité à assurer un véritable quadrillage sécuritaire se retrouvent peu ou prou dans les trois pays, qui ont manifestement bien du mal à contenir la lente progression simultanée du djihadisme et des milices communautaires :

Le nord et l'est du Burkina Faso sont de plus en plus délaissés par les policiers et instituteurs, et il en est de même à l'extrême ouest du Niger, près de la frontière burkinabé comme près de la frontière malienne. Au Niger et au Burkina Faso, la tentation est forte pour l'État d'utiliser certaines milices contre les groupes armés qui lui sont le plus hostiles, comme il l'a fait au Mali (d'abord dans le Nord, puis dans le Centre), ce qui contribue à aggraver les relations intercommunautaires et l'escalade de la violence (J.-P. Olivier de Sardan, 2023, p. 157).

Quant à l'Islam malien, troisième institution majeure du pays, il est divisé, fragmenté, et de plus en plus dominé par le fondamentalisme salafiste, à l'image du Haut Conseil Islamique souvent soupçonné de complaisance face au djihadisme et anti-élites locales d'une majorité de la population. L'État n'est pas en mesure de contrôler ou de contrecarrer la propagande salafiste ou même djihadiste, d'autant plus que lors des élections, le soutien des imams et des oulémas est décisif, ce qui amène les politiciens à courtiser sans vergogne ces derniers.

La situation est la même au Niger et au Burkina Faso (malgré l'existence d'une très forte minorité chrétienne dans ce pays). Au Niger, l'État a retiré sous la pression islamiste un projet de loi progressiste de code de la famille, et il fait marche arrière sur l'introduction de l'éducation sexuelle à l'école. Ce même processus avait déjà eu lieu au Mali.

En terme gramsciens, le salafisme a gagné la bataille idéologique au Sahel, il s'est installé partout dans les universités, dans les médias, dans la rue, sur les marchés, et jusque dans les administrations, qui ont toutes des mosquées dans leurs locaux (J.-P. Olivier de Sardan, 2023, p. 158).

À ce stade de notre réflexion, il apparaît clairement que l'espace ouest africain est frappé par plusieurs organisations terroristes. Ces mouvements terroristes menacent non seulement sa sécurité, mais également son architecture politique en pleine construction :

De tous les désastres, la guerre, les catastrophes naturelles (séisme, inondations), le terrorisme est l'un des fléaux qui affectent considérablement la vie politique nationale et sous régionale (L. Diarra, 2016, p. 75).

2.2. La crise de la démocratie dans les États de l'Afrique de l'ouest

Le terrorisme vise la désorganisation du système politique des États sahéliens : « Ces attaques visent à mettre l'exécutif au pied du mur en le coupant du peuple » (S. Aoun, L. Brunet, 2023). Le projet politico-religieux que prônent les terroristes salafistes fait que la démocratie est diabolisée, décriée dans les États africains, principalement les États du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) :

Les répondants ont dépeint la démocratie comme étant un système facilement corrompible et très clément pour ceux qui enfreignent la moralité, la justice et l'ordre mais aussi comme représentant la vérité et la voix de Dieu (« Comprendre les trajectoires de la radicalisation à Agadez. ») Rapport de Overeas Development Institut, Londres, février 2017, p. 6).

Leur agenda, que ce soit au niveau international ou local, semble clair :

Établir un Califat, un État islamique qui sera régi par la charia telle qu'ils l'interprètent et voudraient la voir appliquée : « la charia est perçue comme facilitatrice de plus d'honnêteté chez les politiciens, de moins de corruption, de discrimination et d'injustice, d'une plus juste distribution des ressources, de moins d'interférence de la part des forces occidentales, de plus d'emploi et de plus de respect pour les droits des pauvres (Ibid).

Les idées d'honnêteté, d'ordre, d'équité ou de justice et qui renvoient finalement à ce que l'on appelle désormais « la bonne gouvernance » sont ici mises en avant et semblent être au centre des préoccupations des populations. Au regard de ces résultats, il apparaît que les militants et les partisans de la charia ont visiblement beaucoup de griefs contre le système ou la gouvernance de type occidental en Afrique et ne tiennent ni l'un ni l'autre en haute estime.

Pour beaucoup, le problème fondamental de la démocratie et de l'État laïc est qu'ils n'offrent pas de direction pour guider la morale des dirigeants, des décideurs et des responsables politiques. Le résultat est, selon ces populations, que ces dirigeants prennent des décisions immorales qui contribuent à la

création d'une société qui n'est pas en concordance avec les normes islamiques. Ainsi, un ex-rebelle qui a été sous la menace de l'État développe une image de ce dernier comme étant immoral. Il y a aussi une représentation selon laquelle les lois sont faites dans les États laïcs pour protéger les riches et ceux qui détiennent le pouvoir (Op. cit, p. 19).

Le constat est donc sans équivoque. Boko Haram a manifestement bénéficié des frustrations accumulées par toutes ces populations délaissées et s'est engouffré dans les failles du système de gouvernance en place pour mieux les dénoncer. Il va surtout s'efforcer d'apparaître, à travers les discours politiques ou idéologico-religieux enflammés de ses leaders comme la seule solution viable ou l'unique organisation capable de porter très haut des aspirations profondes des populations du nord-est du Nigéria et celles situées en bordure du bassin du lac Tchad. L'un de ses buts recherchés, en dehors de la promotion du vernis idéologique, est de projeter le simple citoyen dans un schéma d'insécurité permanente, de lui faire prendre conscience que personne ne pourra le protéger, et surtout pas le gouvernement qu'il a porté au pouvoir. En clair, il vise une déstabilisation aux conséquences diverses, une perte de confiance et de repères, une paranoïa aiguë, syndrome de la persécution, un sentiment d'insécurité.

Une grande partie des musulmans sahéliens, séduits par l'idéologie salafiste mais sans pour autant rallier les djihadistes estiment d'ailleurs que l'État islamique serait un progrès considérable par rapport aux démocraties actuelles.

En outre, les progrès un peu partout au Sahel de l'insurrection djihadiste sont imputés à la faiblesse des régimes démocratiques. Les militaires se présentent alors comme un recours et sont applaudis en tant que tels :

Comme en témoigne la résurgence des corps des coups d'Etat depuis 2020 qui ont été bien accueillis par des populations convaincues que seuls les hommes en treillis pouvaient sauvegarder la nation, menacée dans sa survie par la gangrène terroriste (D. Ouedraogo, 2022).

La dé-légitimation des gouvernants démocratiquement élus est née de la difficulté à contenir la montée du terrorisme. Les résultats de la lutte sont décevants. Que l'on en juge avec la situation actuelle du Burkina Faso où, de 2016 à 2022, le pays a perdu plus de la moitié de son territoire.

Devant cette menace grandissante, l'idée a finalement été acquise que les civils au pouvoir, quoique démocratiquement élus, n'ont pas les ressorts en main pour bouter les terroristes hors des frontières. La désillusion est aussi apparue dans le pays où l'on croyait avoir définitivement engagé la marche vers l'ancrage de la démocratie. Ainsi en est-il de la situation du Mali et du Burkina Faso (D. Ouedraogo, 2022).

Au Mali, le rêve démocratique né après le coup d'État de 1992 emmené par le Général Amadou Toumani Touré (ci-après ATT) devait s'effondrer lorsque le même ATT a été, à son tour, renversé en mars 2012 par le capitaine Amadou Haya Sanogo. La reprise de la marche démocratique avec l'élection en 2013 du président Ibrahima Boubacar Kéita (IBK) va également s'arrêter avec le coup d'État du colonel Assimi Goïta. Ce coup d'État du 18 Août 2020 est venu sanctionner plusieurs mois de grogne populaire soutenue par la bénédiction du très influent guide religieux, l'imam Mahmoud Dicko. Ces cris du cœur régulièrement exprimés sur la place de l'indépendance ont montré jusqu'à quel point les populations maliennes n'avaient pas confiance à un président pourtant confortablement élu deux ans plus tôt, mais manifestement affaibli surtout par le bilan de la lutte contre le terrorisme. Plus récemment, à la suite des mutineries débutées le 23 janvier 2022, le Président Kaboré, réélu lui aussi confortablement deux ans auparavant, sera forcé par les militaires putschistes à rendre sa démission le 24 janvier.

Les scénarios burkinabé et malien paraissent bien surprenants. Ils sont le symbole de pouvoir démocratiquement élus dont le terrorisme a eu raison de la légitimité (S. M. Ouedraogo et D. Ouedraogo, 2021).

Outre le Mali et le Burkina Faso, on peut observer la même réalité ailleurs dans les mêmes termes. C'est le cas du Tchad où la transition militaire en cours a été suscitée par le fait qu'un pouvoir civil n'était pas en mesure de poursuivre la guerre contre le terrorisme, mené de main de maître par le défunt Président Déby. Dans une démarche surprenante, les partenaires internationaux, l'Union Africaine et la France notamment ont accordé leur bénédiction au coup de force. On est bien conscient à Paris et à Addis-Abeba qu'un gouvernement civil et démocratique ne serait pas en mesure de tenir la lutte ! Dans une certaine mesure, en 2015, c'est cette idée qui a prévalu au Nigeria. En effet, en plein cœur de la lutte contre le groupe islamiste Boko Haram, le président Buhari ancien putschiste l'a emporté devant le président sortant Goodluck Jonathan, en raison surtout de son expérience militaire.

On le voit, le terrorisme déstabilise les démocraties en construction. L'armée prend en otage les institutions de la démocratie et sa prise du pouvoir ne comporte pas le gage d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

La prise en main des commandes de la guerre contre le terrorisme par l'armée dans les États du Sahel par les coups d'État porte-t-elle des fruits ? (N'gbesso, 2018). La question mérite d'être posée, car devant l'avancée de la menace terroriste, l'armée semble voir dans la gestion directe du pouvoir politique la solution pour contenir le terrorisme. Pourtant, s'il peut paraître logique

que ceux qui manient les armes viennent tenir les premières commandes, on peut se demander si l'irruption de l'armée dans le politique n'est pas un autre piège tendu par le terrorisme.

Déjà, cette entrée en scène de l'armée traduit en elle-même un échec de la construction démocratique dans les États considérés. On sait à cet égard toutes les difficultés à mettre en place une armée républicaine en Afrique, c'est-à-dire une armée soumise et défenseuse d'un pouvoir civil démocratiquement légitime (Guèye, 2009). De ce point de vue, comment ne pas voir dans la menace terroriste un frein à la construction démocratique si elle vient légitimer l'irruption de l'armée dans le jeu politique ?

Étant donné que le coup d'État engendre un coup d'arrêt dans le fonctionnement de l'État à cause de la désorganisation institutionnelle qu'il engendre fut-elle momentanée, il favorise quelque part l'avancée de la menace terroriste. Au Burkina Faso, un mois après le coup d'État de septembre 2022 (soit le coup dans le coup), deux chefs-lieux de province étaient tombés aux mains des forces ennemies (Titao et Djibo). Au Niger, les attaques se sont multipliées au lendemain du coup d'État intervenu le 26 juillet 2023, engendrant de nombreuses pertes au sein des forces régulières. En tout état de cause, la situation d'ensemble reste fragile et l'accès à certaines régions demeure délicat (D. Ouédraogo, 2022).

Par ailleurs, l'agenda proposé par les militaires putschistes, soutenus par une bonne partie de la population civile, pour relever le défi sécuritaire ne rassure pas quant au retour à un ordre constitutionnel dans les meilleurs délais. Après avoir fixé une transition de dix-huit mois, les autorités de la transition malienne ont obtenu cinq ans en plus des assises nationales. Les assises nationales ont proposé trois ans au Burkina Faso, avec la demande des militaires putschistes. L'incertitude demeure puisque l'Assemblée Législative de Transition (ALT) peut proroger cette durée grâce au pouvoir de révision de la charte qui lui est reconnu (Articles 30 et 31 de la charte de transition signée le 1er mars par le président Damiba).

D'ailleurs, au terme de la transition, les militaires pourraient continuer à tenir les rênes du pouvoir dès lors que seul le président de transition et le président de l'ALT sont les seuls exclus des futures échéances électorales qui devront clôturer la transition et sanctionner le retour à l'ordre constitutionnel normal (Lire les articles 10 et 26 de la charte précitée).

En tout état de cause, le coup d'État, fut-il salvateur n'est jamais une solution sans risques. Comme l'a d'ailleurs souligné, le président nigérian Olussegun Obassandjo : « En Afrique, le coup d'État, a apporté un remède pire que le mal qu'il était censé traiter ».

En effet, on oublie que les hauts gradés font partie de ces élites honnies. On oublie leur incompétence en matière de gestion de l'administration. On oublie que la corruption et l'affairisme reprochés aux gouvernements sont tout autant répandus au sein des armées

nationales (et souvent plus). On oublie que ce sont ces armées elles-mêmes qui n'ont pas été capables de freiner l'avancée Djihadiste. On oublie que toute réforme de l'État devrait sans doute commencer par une réforme de l'armée. Et on pourrait parler en fait d'une troisième crise qui frappe l'Afrique, la crise des armées.

3. Enjeux et réponses contre le terrorisme au sahel

3.1. Juguler la crise des armées nationales

Les armées maliennes, burkinabée et nigérienne ont manifestement une double fonction : une officielle et une qu'elles se sont octroyées. Elles sont d'une part confrontées directement, et avec d'énormes difficultés à l'insurrection djihadiste, qu'elles ont pour mission de vaincre, tout en étant incapables d'y arriver en leur état actuel. D'autre part, dans chaque pays, une partie de la hiérarchie militaire a pris le pouvoir par la force, assurant du même coup des fonctions gouvernementales (et non plus militaire).

Revenons sur la première fonction, que les coups d'État font parfois oublier, bien qu'elle soit décisive pour l'avenir du Sahel. Un constat s'impose : ces armées nationales n'ont jamais été en mesure de bloquer la poussée djihadiste, et moins encore de gagner cette guerre asymétrique qui leur est imposée.

L'armée malienne par exemple avait déjà été sérieusement à la peine face aux rébellions Touarègues, et il était de notoriété publique que ses hauts gradés s'occupaient plus de trafics en tous genres et de construction de villas que d'efficacité militaire. Elle a aussi acquis une réputation de violence envers les populations malgré de nombreuses formations (par les États-Unis, l'Union Européenne, la France), cette armée n'a jamais été véritablement réformée en profondeur, elle est donc ni devenue magiquement bienveillante envers les villageois ou les éleveurs ni capable d'opérer un saut qualitatif en matière d'efficacité. Pour d'autres raisons (liées au régime de Blaise Compaoré), l'armée burkinabé n'est guère mieux lotie aujourd'hui que l'armée malienne. Quant à l'armée nigérienne, si elle avait plutôt fait jusqu'ici meilleure figure que ses deux voisines, elle souffre aussi de la corruption de sa hiérarchie, elle a été plusieurs fois secouée par des mouvements de la « troupe », et sa culture militaire préfère, semble-t-il, les opérations ponctuelles centrées sur la frappe et la poursuite de l'ennemi à une reconquête patiente et permanente du terrain (J.-P. Olivier de Sardan, 2023, p. 36-37).

On est donc confronté à une impasse dramatique, dont la démonstration est nous croyons facile à faire.

Seules les armées nationales peuvent résister à l'insurrection djihadiste et la faire progressivement reculer : aucune intervention extérieure ne peut le faire à leur place, et une

aide militaire venant d'un autre pays ne peut être efficace que si elle constitue un simple appui. L'échec de Barkhane au Mali en est l'illustration.

Aujourd'hui hélas, les armées nationales des trois pays du sahel sont incapables en leur état actuel de remplir cette mission fondamentale. Une réforme de ces armées est donc indispensable, vitale, urgente, afin qu'elles deviennent tactiquement et stratégiquement en mesure de l'emporter sur le complexe et efficace système insurrectionnel djihadiste, qu'elles se comportent sur le terrain en véritable « armées du peuple » et que la corruption au sein de la hiérarchie diminue significativement, ainsi que les considérables écarts actuels entre la « troupe » et les officiers.

Quand un gouvernement tente de reformer l'armée, ce qui est indispensable, et comme le faisait à petit pas Mohamed Bazoum au Niger, il est victime d'un coup d'État.

Adieu donc tout projet de réforme !

3.2. Rôle de la classe politique et de la population

Pour sortir de la crise de la démocratie (crise de la gouvernance globale) dans les États du sahel, nous recommandons avec J. Rawls, l'institution d'une démocratie des propriétaires. Cette démocratie des propriétaires aura l'avantage d'instituer un système équitable de coopération entre les citoyens et de remettre entre les mains de l'ensemble des citoyens les moyens de production. C'est ainsi que l'on pourra instituer une société juste et équitable, que l'on pourra combattre les injustices. Si l'institution d'une démocratie des propriétaires a l'avantage de promouvoir la justice sociale et de lutter efficacement contre les injustices, elle a l'inconvénient de mettre l'accent sur la création « d'institutions justes » en postulant que le comportement des gens se conforme entièrement aux exigences de bons fonctionnements de celles-ci. Ce qui est souvent contrarié par les comportements quotidiens des gens. Pour le dire autrement, les gens ne conforment pas toujours leurs comportements aux exigences des « institutions justes » comme le fait observer un auteur contemporain célèbre :

L'approche justement célèbre de John Rawls, par exemple, la « justice comme équité », aboutit à un jeu unique de « principe de justice » qui porte exclusivement sur la création d'« institutions justes » (pour constituer la structure fondamentale de la société) ; elle suppose que le comportement des gens se conforme entièrement aux exigences du bon fonctionnement de ces institutions. Dans la vision de la justice exposée ici, on soutiendra qu'il est inapproprié de concentrer l'essentiel de son attention sur les institutions (en postulant que les comportements auront la docilité adéquate) et non sur la vie que les gens peuvent mener. Se focaliser sur les vies réelles dans l'évaluation

de la justice a des conséquences nombreuses et importantes pour la nature et la portée de l'idée de justice (A. Sen, 2012, p. 12).

Les responsables politiques locaux ou nationaux ne peuvent continuer à louvoyer car le danger gagne de plus en plus du terrain. Il est aussi important de se rappeler que la bataille contre le terrorisme ne peut se gagner sans le concours et l'implication totale de la population et sans un investissement sérieux de l'État dans la formation et l'encadrement de la jeunesse, première cible des djihadistes. Il est désormais nécessaire, pour les dirigeants africains, de faire confiance à l'imagination et à l'inventivité de leurs propres experts et de leurs spécialistes de l'anti-terrorisme. Les solutions extérieures fortement suggérées même par des organisations internationales ne sont pas toujours pertinentes. L'officier burkinabé Damiba Sandaogo met justement en garde contre ces solutions venues de l'extérieur et encourage plutôt les solutions endogènes :

La tendance internationale a fixé des cadres et à tracer des sillons va beaucoup inhiber l'émergence des solutions endogènes contre une menace qui, bien qu'internationalisée, obéit à des logiques locales et appelle à des solutions locales adaptées (D. Sandaogo, 2021, p. 130).

La conclusion qui s'impose est donc qu'il est important pour les Africains de se résoudre à accepter que leur sécurité dépende d'abord d'eux-mêmes et par conséquent, que seule une mobilisation des fonds propres et une rationalisation des efforts communs sur le plan militaire leur permettra de gagner la bataille contre les djihadistes. Dans cette perspective, l'aide occidentale pourrait constituer un apport supplémentaire, mais en aucun cas la solution principale.

Conclusion

L'État est le garant des libertés individuelles et collectives dans la mesure où il canalise les agissements de chaque citoyen pour faire régner l'ordre et la justice. Le contrat social, basé sur le respect mutuel dont il assure la protection, est l'essence même de l'harmonie du corps social. Cet idéal sociétal, longtemps rêvé par l'humanité, est en train d'être galvaudé par un groupuscule d'individus aux desseins inavoués. Ils se servent de la religion musulmane, havre de paix et de concorde, pour justifier leur volonté de nuire à l'architecture politique et institutionnelle des États.

La crise sécuritaire actuelle, sous la forme de l'insurrection djihadiste, est sans aucun doute la menace la plus grave qui pèse sur les populations sahéliennes.

Elle a introduit la violence et l'horreur dans le quotidien des millions de personnes à travers les trois pays principalement concernés. Elle a déstabilisé des États encore fragiles et montré au grand jour la faiblesse de leurs armées. Elle s'est nourrie de l'absence ou de la qualité déplorable des services publics dans les campagnes, elle a été la cause ou le prétexte de la vague de Coup d'État militaires.

Les coups d'État enregistrés depuis 2020 semblent avoir un dénominateur commun à savoir, l'expansion du terrorisme dans les États du Sahel. En effet, la difficulté à contenir le phénomène terroriste sur le territoire a entraîné une rupture de confiance entre les gouvernants et leurs populations si bien qu'il y a eu un appel au Coup d'État et même au Contre-Coup d'État (« Coup dans coup », comme au Mali et au Burkina Faso). Mais la prise en otage des institutions de la démocratie et la prise du pouvoir par l'armée ne garantissent pas le retour rapide à l'ordre constitutionnel. Le terrorisme constitue bel et bien un piège pour les jeunes démocraties. La construction démocratique dans les États du Sahel est plus que jamais menacée par la montée du terrorisme.

Il y a néanmoins une différence de taille entre ces deux modes d'accès au pouvoir. Les régimes démocratiques garantissent plus la liberté que les régimes militaires dans l'expression des opinions, malgré le harcèlement fréquent à l'encontre de ceux qui émettent des critiques publiques.

Références bibliographiques

« *Comprendre les trajectoires de la radicalisation à Agadez* », Rapport de Overseas Development Institute, Londres, Février 2017, 40 p.

A. PIAZZA James, 2012, « *Types of Minority discrimination and Tourism* », in *Conflict Managment and Peace Science*, Vol. 29 (5).

AOUN Sami, BRUNET Louis, 2003, « *Comprendre l'acte terroriste* », Presse de l'Université de Québec.

Articles 30 et 31 de la charte de la Transition signée le 1^{er} mars par le Président DAMIBA.

BANGA Arthur, DIARRA Lassina, 2022, « *Le terrorisme au sahel : Enjeux et défis de la lutte contre une menace transnationale* ».

DAMIBA SANDAOGO Paul Henri, 2021, *Armées Ouest-africaines et Terrorisme : Réponse incertaines ?*, Paris, Éditions les 3 Colonnes.

DENŒUX Guilaine, CARTER Lynn, February, 2009, « *Guide to Drivers of violent Extremism* », Produced for review by USAID, pp. 8-10.

DIALLO Nabons Laafi, 2020, *Le terrorisme au sahel*, Paris, Éditions l'Harmattan.

DIARRA Lassina, 2016, *La CEDEAO face au terrorisme transnational*, Paris, Éditions l'Harmattan.

GUEYE Babacar, 2009, « *La démocratie en Afrique : Succès et résistance* », *Pouvoirs*, n°129, pp. 5-26.

LUGAN Bernard, 2019, *Les guerres du sahel des origines à nos jours*, Paris.

MESSINGA Ernest Claude, 2011, Thèse de doctorat à Sciences Po.

MINANI Bihuzo Rigobert, 2017, *Abidjan, Montée de l'Islamisme radical et violent en Afrique*, Éditions CERAP.

N'GBESSO Ndory Claude Vincent, 2018, *Recherches sur la notion de coup d'État en droit public : « Le cas de l'Afrique francophone »*, Thèse Université de Bordeaux.

NAPON Abdoul Razac, 2018, « *Comment les groupes terroristes opèrent* » *Mutation* n° 147.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2023, *L'enchevêtrement des crises au Sahel*, Paris, Edition Karthala.

ONANA Charles, 2022, *L'Afrique face au Terrorisme de Boko Haram*, Paris, Éditions Duboiris.

OUEDRAOGO Djibrihina, 2022, « *Gestion des transitions politiques et renforcement de la résilience face aux extrémismes violents : Cas de l'Afrique de l'Ouest* ».

OUÉDRAOGO Seni Moussa et Ouédraogo Denis, Octobre 2015, « *Propos inquiets sur la dissémination des régimes de transition constitutionnelle en Afrique* », Vénégré : Revue africaine des sciences administratives, juridiques et politiques, PP. 1-25.

PELLERIN Matthieu, Février 2017, *Trajectoire de la radicalisation religieuse au Sahel*, Notes de l'IFRI.

SEN Amartya, 2012, *L'idée de justice*, Traduction de Paul Clemla et Eloi Laurent, Paris, Flammarion.